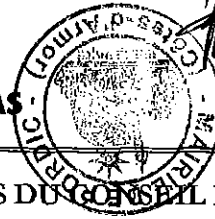


DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

Le Maire,  
Maurice BATTAS

N°2019-11-04c

COMMUNE DE PORDIC



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf le douze Novembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 4 Novembre 2019, se réuniront en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

**ETAIENT PRESENTS :** Maurice BATTAS, Jean Luc BERTRAND, Monique LE VEE, Alain JOUANNY, Loïc TARDY (arrive au point 4) Jean Claude QUETTIER, Marie Claire HOURDEL, Florence LE CORVAISIER, Marie Pierre COLLIN, Louis EOUZAN, Isabelle DESFEUX, Yves LAMOUR, Guénaëlle GEOFFROY-COADC, Pierre Anne LE GOFF, Annie GOUEZEL, Guy RUSELLE, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noëlla CONNEN, Evelyne LE GUEN, Philippe PLESSIX, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Yannick GUILLOU, Claudine ADAM, Emmanuelle EOUZAN (COTTIN), Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Yvon SOULABAIL, Gilbert MALLEDANT, Laetitia MORIN, Pascal URO, Nathalie LONCLE, Nelly MORO, Patrick DELAMARRE, Nicole LE LANNO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :**

Mme BLOT LE POTIER donne pouvoir à Mme Michèle CARMES, Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND, Andrée VIOUGEA donne pouvoir à Robert ROLANDO, Ollivier LE DU donne pouvoir à Laetitia MORIN, Remy LE GRAND donne pouvoir à Claudine ADAM.

**ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ (E.S) :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Annie GOUEZEL

*Nombre de conseillers en exercice : 44*

*Nombre de présents : 39*

*Nombre de votants : 44*

\*\*\*

**4) Présence médicale à Pordic :**

Rapporteur : Monsieur Alain JOUANNY, Premier Adjoint au Maire chargé de l'administration générale.

**c) Création d'un budget annexe « Maison médicale » :**

Dans le but d'acquérir l'ensemble immobilier 14 rue de la Poste et le proposer en location à des professions de santé, l'assemblée est invitée à créer le budget annexe intitulé « Maison médicale ».

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 04/11/2019.

Envoyé en préfecture le 14/11/2019

Reçu en préfecture le 14/11/2019

Affiché le

ID : 022-200056703-20191112-DB20191104CB-DE

***Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :***

- De créer le budget annexe « maison médicale » (nomenclature comptable M14) et voter par chapitre les crédits 2019
- De décider que ce budget ne sera pas assujéti à la TVA
- De fixer à 15 ans la durée d'amortissement du foncier à acquérir
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à effectuer les démarches et signer les pièces en ce sens.
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à engager, mandater et émettre les titres comptables sur ce budget.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Maurice BATTAS.**

